



La réunion débute à 20 heures et se déroule en présence de :

Saïd SOUITA : Élu référent du quartier (absent – excusé)

Adresses mails : ml-bistue@oloron-ste-marie.fr
r-villalba@oloron-ste-marie.fr
s-souita@oloron-ste-marie.fr

Ordre du jour :

- 1) Lecture des réponses apportées au compte-rendu de juin 2025
- 2) Retour sur la 3^{ème} édition de la fête musicale : Talents en fête au Parc Pommé
- 3) Point d'étape Budget Participatif
- 4) État de santé des arbres au Parc Pommé
- 5) Embellissement dans le quartier : entretien du Cercle des Poètes et fresque du marché et vitraux
- 6) Circulation en vélo et plan vélo
- 7) Questions diverses

1) Lecture des réponses apportées au compte-rendu de juin 2025

Certains points nécessitent des précisions, apportées par les riverains.

2) Retour sur la 3^{ème} édition de la fête musicale : Talents en fête au Parc Pommé

Cette 3^{ème} édition est une véritable réussite : forte chaleur avec belle affluence. Les talents musicaux ont remporté un vif succès. Les animations parents-enfants ont été appréciées : chasse au trésor nature, espace enfants par Drolleries et Cies, expositions de qualité, buvette et restauration sur place.

Merci à la Ville pour sa confiance, aux services municipaux et techniques pour leur soutien logistique, aux artistes, aux exposants, aux producteurs et à Drolleries et Cies.
Mention particulière pour les bénévoles investis sur l'organisation de cette journée.

3) Point d'étape Budget Participatif

Les travaux vont débuter en octobre, en fonction de la météo : d'abord le sol du frontball, puis la fresque, et pour finir la peinture du fronton avec positionnement de l'espace frontball.

4) État de santé des arbres du Parc Pommé

Une étude a révélé que certains arbres ont souffert et nécessitent d'être coupés. Certains arbres remarquables ont été identifiés comme exceptionnels pour leur taille ou leurs caractéristiques.

À ce titre, la Ville va recevoir deux labels : « Ensemble arboré remarquable » de la part de l'Association A.R.B.R.E.S. (Arbres Remarquables Bilan, Recherches, Études et Sauvegarde) pour une partie de la forêt du Bager et pour 18 arbres du Parc Pommé.

Une plaque avec la mention « Arbre Remarquable » sera posée sur les espèces récompensées du Parc Pommé.

5) Embellissement dans le quartier : entretien du Cercle des Poètes et fresque du marché et vitraux

Un grand merci aux jeunes encadrés par les animateurs du Centre Social pour leur travail remarquable à mettre en valeur le cercle des poètes au Parc Pommé.

La nouvelle fresque sous la halle du marché a été réalisée dans le cadre des ateliers jeunes de cet été.

Ce chantier mené en 2 temps en juillet a mobilisé une dizaine de jeunes accompagnée par le Centre Social La Haüt et Oloron Prévention.
Cette fresque vient embellir le site.

6) Circulation en vélo et plan vélo

Un questionnaire est en ligne pour recueillir les besoins et attentes des habitants.
Ce baromètre vélo mis en place par la Fédération française des usagers de la bicyclette va permettre de qualifier la pratique du vélo sur le territoire pour apporter des améliorations.
L'objectif étant d'encourager la pratique du vélo en toute sécurité.

Il est rappelé que la voie cyclable de la rue Louis Barthou permet aux cyclistes de circuler dans les 2 sens. L'interpellation d'un riverain par une passante est bien évidemment injustifiée compte tenu des règles du code de la route en vigueur dans cette rue.

7) Questions diverses

Point 162 : Rue de Sègues

a) Le comité fait part de sa satisfaction des travaux réalisés. Toutefois, il note qu'il reste à nettoyer les goudrons maintenant que la route est bien tassée.

Réponse : L'entreprise EUROVIA interviendra pour passer la balayeuse lorsqu'une demande de stationnement interdit aura été faite. En effet, les véhicules gênent le passage.

b) Circulation excessive et insécurité : faut-il prévoir des ralentisseurs ?

Réponse : Il n'est pas prévu de mettre des ralentisseurs (système trop bruyant).

c) Pourquoi les travaux ne vont-ils pas jusqu'à la limite du Chemin Delanot ?

Réponse : Ces travaux ne sont pas prévus pour 2025 mais seront prévus au PPI (Plan Pluriannuel d'Investissement) de 2026.

Point 163 : Parking de l'Espace de Vie Sociale – côté cimetière

a) Un aménagement avec marquage au sol est à réfléchir avec les riverains et usagers.

Réponse : Cet aménagement est à prévoir au PPI 2026.

b) Présence de flaques et de trous.

Réponse : Les nids de poule les plus dangereux seront rebouchés cette fin d'année mais il n'y aura pas de réfection définitive en 2025.

Un panneau d'interdiction de stationner devant le portail ainsi qu'une croix ont été mis en place. Les riverains remercient la Ville. Ils peuvent désormais stationner devant chez eux.

Le message a été passé au service voirie qui remercie le comité de ce retour.

Point 164 : Containers

a) Containers aux abords de l'Externat Notre-Dame : le comité remarque une amélioration – c'est encourageant.

Il signale cependant que le 15 août, le ramassage pourtant prévu n'a pas eu lieu. Ce qui a provoqué des odeurs, mouches et dépôts sauvages au pied des containers.

Réponse : Pour le 15 août, les agents du SICTOM ont collecté les bacs le matin, à 5h15. En revanche, les bacs n'ont pas été collectés l'après-midi, après le marché, puisque les agents travaillent uniquement le matin les jours fériés.

b) Mise en place des PAV (Points d'Apports Volontaires) : des dépôts sauvages, bruit de verre lors des dépôts la nuit sont constatés, notamment rue Gassion. Autant d'incivilités questionnent. Pour quand est prévu le passage des ambassadeurs ?

Réponse : Les ambassadeurs sont passés dans le quartier. Les usagers sont satisfaits et un grand nombre a demandé à retirer les bacs individuels.

Mercredi 8 novembre, les agents du SICTOM ont ramassé 3 sacs jaunes dans toute la rue.

Concernant les dépôts sauvages et les incivilités, il est difficile de les gérer. Mais le SICTOM intervient pour le nettoyage dans les meilleurs délais. Pour le bruit du verre, ce sont des colonnes insonorisées mais lorsqu'elles sont vides, cela raisonne toujours un peu, surtout la nuit. C'est la raison pour laquelle le SICTOM préconise une utilisation de préférence entre 7h et 22h.

Point 165 : Rue Gassion

Les nouveaux propriétaires de 4 maisons se questionnent sur la vitesse excessive à cet endroit étroit, sur la route abîmée et sur le stationnement de cette rue.

Réponse : La réfection de cette rue est prévue la semaine du 3 novembre 2025.

Point 166 : Marché couvert - Halle

a) Proposition d'embellir le mur extérieur du marché couvert (côté Externat Notre-Dame) : mise en couleur et pourquoi pas une fresque dans le cadre d'un chantier Jeunes.

Réponse : La demande est prise en compte et sera proposée à un chantier jeunes.

b) Il manque des gouttières à la halle et certaines débordent – besoin d'entretien.

Réponse : La demande d'intervention a bien été faite sur le logiciel des Services Techniques.

Point 167 : Rue Sophie d'Arrêt

Le dépôt sauvage laissé par le propriétaire depuis plusieurs mois se situe au n°37 et 37 bis.

Réponse : La Police Municipale est au courant. La personne qui a laissé ce dépôt sauvage a reçu un courrier. L'affaire est en cours.

Point 168 : Rue Moulinaire

La pompe de relevage a besoin d'être repeinte car elle est toute rouillée.

Réponse : La demande est prise en compte mais cela n'empêche pas le bon fonctionnement de la pompe de relevage.

Point 169 : Quartier des Fontaines

a) La circulation de camions remplis de gravats sur une petite route inadaptée provoque des fissures sur les maisons. La route est très abîmée et les piétons ne se sentent pas en sécurité.

Les riverains sont dans l'incompréhension et inquiets. Ils souhaitent connaître les projets de cette entreprise à moyen et long terme. Quid de la recherche de solutions par l'entrepreneur pour accéder à sa propriété par un endroit moins urbanisé.

Réponse : Ce problème a été vu et réglé par M. Jean CONTOU-CARRÈRE, adjoint en charge des services techniques.

b) Les abords de la fontaine ont besoin d'être entretenus. Les pierres ont besoin d'être nettoyées dans le respect des espèces protégées.

Réponse : Les pierres seront nettoyées par un ou plusieurs chantier jeunes ce printemps 2026.

Point 170 : Rue Ambroise Bordelongue

Suite à un glissement de terrain, la pente arborée au fond du lotissement rue Dominique de Lostal a besoin d'un entretien.

La clôture du n°4 est endommagée. Besoin d'entretenir la pente (ronces et arbres).

Réponse : Concernant le talus côté Ambroise Bordelongue, les services municipaux réalisent 3 passages par an avec une épareuse à hauteur des capacités de la machine. 1 passage par an est effectué manuellement (rotofil). Il sera fait cet hiver 2025-2026.

Pour le glissement de terrain, il est nécessaire de se rendre sur place afin de réaliser un véritable constat et d'engager des travaux. Merci de communiquer un contact téléphonique aux Services Techniques.

Point 171 : Rue Navarrot

a) Les barrières du pont sont abîmées. Est-il possible de prévoir un entretien dans le cadre d'un chantier Jeunes ?

Réponse : L'entretien va être proposé à un chantier jeunes.

b) Au n°49, demande de mettre une place un miroir en face du parking pour faciliter et sécuriser les riverains lorsqu'ils souhaitent sortir du parking. Des véhicules mal stationnés et ne respectant pas le code de la route empêchent toute visibilité.

Réponse : La pose du miroir sera prévue sur le PPI 2026.

Point 172 : Rue du Coq

a) Le comité souhaite le nettoyage de la rue et la réfection des nids de poule.

Réponse : Ces travaux seront prévus sur le PPI 2026.

b) Le chemin qui mène à la Pharmacie des Pyrénées est envahi de ronces.

Réponse : Un entretien partiel a été réalisé au mois d'octobre. Il a été constaté par les équipes une dégradation de la partie végétale (bambou). Par conséquent, un entretien plus approfondi sera réalisé en hiver 2025-2026.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : lundi 3 novembre à 20h à l'EVS